



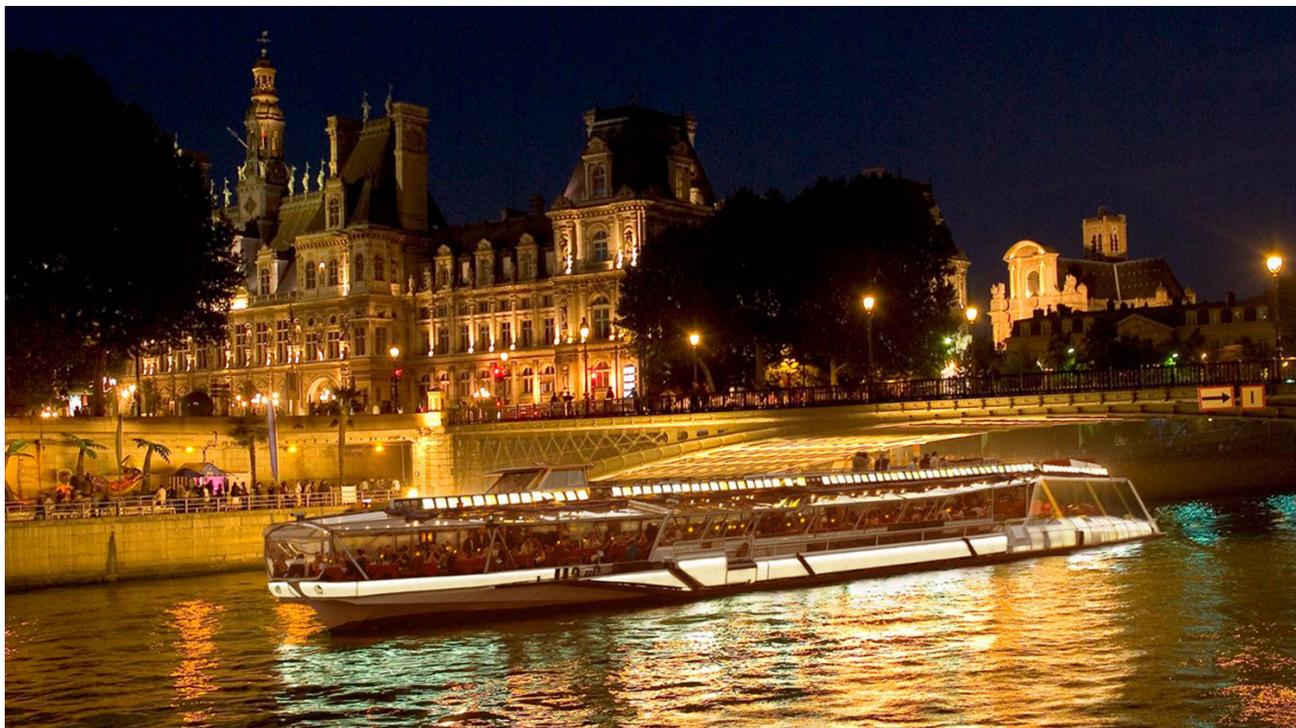
CONVOCAATION  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
Vendredi 10 février 2017

Cher Ami, membre du Jaguar Exclusive XK

Notre première Assemblée Générale ordinaire prendra cette année une tournure exceptionnelle et festive puisqu'elle se déroulera à Paris sur la Seine, à bord d'un bateau-mouche entre 19h 00 et 23h 30, le **vendredi 10 février 2017**, à l'occasion de « Rétromobile ».

**Rendez-vous entre 18h30 et 18h 45 au pied de la Tour Eiffel.**

L'endroit exact et le nom du bateau vous seront communiqués dès que nous aurons plus de précisions sur le nombre de participants.



C'est au cours de cette plaisante croisière fluviale que nous tiendrons... d'abord notre A.G. puis notre dîner-buffet.

Les épouses sont les bienvenues. Pour celles qui souhaiteraient assister uniquement au dîner, il est recommandé de rejoindre le bord au plus tard à 20h 45.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle est une obligation réglementaire pour toute Association à but non lucratif régie par la loi française du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Chaque membre à jour de sa

cotisation doit en être avisé dans les délais prescrits par la réglementation et peut donc y assister pour s'exprimer et voter les propositions présentées par le Bureau.

La séance elle-même se déroulera entre 19h 00 et 20h 30

## ORDRE DU JOUR

Vérification du quorum et ouverture de la séance  
Présentation des membres du Bureau avec leurs responsabilités respectives  
Rapport moral de l'activité 2016 du Club présenté par le Secrétaire Général  
Rapport financier présenté par le Trésorier  
Vote du Quitus sur les comptes  
Perspectives et projets présentés par le Président  
Questions diverses

## DINER-CROISIÈRE SUR LA SEINE

Il s'agira d'un « Walking Buffet ». Le retour au point de départ est prévu à 23h 30

Le prix par personne est de **70 euros par personne**. Ce prix comprend le dîner (Champagne, vins, dessert et café inclus) ainsi qu'une petite participation à la croisière sur la Seine.

Le Club prenant en charge la quasi-totalité des frais de location du bateau, nous insistons pour obtenir la confirmation de votre présence et celle, éventuelle, de votre épouse, **AU PLUS TARD, le 23 décembre 2016**, en renvoyant le bulletin ci-joint ainsi que son règlement.

*Pour le règlement, deux moyens à ta convenance : par chèque ou virement direct.*

Chèque libellé au nom de **JAGUAR EXCLUSIVE XK** à faire parvenir à  
**Bernard VIART, "New Castle", 21 rue de Metz, 62520 LE TOUQUET**

*Ou... hautement privilégié*

virement bancaire à effectuer au bénéfice de **JAGUAR EXCLUSIVE XK**

IBAN : **FR76 1480 6000 0872 0121 6328 315**

BIC : **AGRIFRPP848**

Fait à Étaples le 16 novembre 2016

Le Président

**Thierry CENTNER**

Le Secrétaire-Général

**Bernard VIART**

Le Trésorier

**Philippe AMORIS**

---

**Club JAGUAR EXCLUSIVE XK "New Castle", 21 rue de Metz 62520 LE TOUQUET PARIS PLAGES**

---